AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-5-72 312802

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS Tél. 88-56-15 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

25 Frs

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 140 de MAI 1972

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE ET DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le dépistage des foyers primaires du mildiou de la vigne et du mildiou de la pomme de terre présente un intérêt considérable, c'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection des foyers primaires de ces mildious.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 50 frs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30 frs à la deuxième.

Préçautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à M. le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, Cité Administrative, rue Dupetit Thouars - ANGERS - 49.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pommes de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous:

NOM...
Prénom..
Adresse...
Lieu de la découverte de la tache de mildiou.............
Date..

Mildiou de la pomme de terre

Variété attaquée.........................
Importance de l'attaque..................
Traitements effectués....................

Mildiou de la vigne

Age de la vigne...........................
Situation de la feuille sur la souche (1ère, 2ème, etc..)..........................
Situation du vignoble: coteau........... plaine.............. cuvette............
Importance de l'attaque (nombre de taches découvertes)...........................
Cépage....................................

....../......

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX



ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores demeurent abondantes et des taches localement nombreuses sont apparues. D'autres vont continuer à apparaître. La période actuelle est donc particulièrement dangereuse.

En conséquence, dans les vergers de tous les départements, un nouveau traitement doit être exécuté dès réception de cette note. Cependant dans les vergers où la protection a été renouvelée au début de la semaine du 1er au 6 Mai, ce traitement pourra être repoussé de quelques jours.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier. Des taches sont également apparues et d'autres doivent apparaître. D'autre part, la végétation continue de s'accroître.

Par conséquent, dans les vergers de tous les départements, il y a également lieu d'effectuer un traitement immédiat sauf dans ceux où la protection a été renouvelée au début de la semaine du 1er au 6 Mai et où cette application pourra être repoussée de quelques jours.

/IMPORTANT/ - Il est rappelé que tout traitement dirigé contre les tavelures éliminé par les pluies, doit être immédiatement renouvelé sans attendre un avis de la Station.

OIDIUM DU POMMIER - Les germes sont toujours nombreux et, sur les variétés sensibles, la protection doit continuer d'être assurée avec soin.

PUCERONS - PSYLLES DU POIRIER - ARAIGNEE ROUGE - Continuer à surveiller l'activité de ces parasites; intervenir en cas de nécessité plus particulièrement contre l'araignée rouge dont l'éclosion des oeufs d'hiver est actuellement totale.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les risques de contamination subsistent toujours et la protection conseillée dans le bulletin du 26 Avril a été éliminée par les pluies. Il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie:
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Pays de la Loire"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 8 MAI 1972